

Assemblée Générale Ordinaire (AGO) 2022

Association Luberon Nature

9 juillet 2022,

Salle des fêtes - Jardin de Madame - Oppède



Ordre du Jour

- 1. Introduction par M. Robert Bozza, Président de Luberon Nature**
- 2. Approbation du rapport moral 2021 ;**
- 3. Approbation du rapport financier 2021 et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;**
- 4. Quitus aux administrateurs ;**
- 5. Approbation du Budget pour l'exercice 2022 ;**
- 6. Election des administrateurs ;**
- 7. Questions diverses.**

1. Introduction



M. Robert Bozza,
Président

Introduction



Je remercie Monsieur le Maire d'Oppède pour son intervention qui illustre notre sensibilité commune sur les problématiques environnementales.

Je salue et remercie de leur présence tous les élus invités qui sont parmi nous, les représentants d'association et bien sûr tous nos adhérents sans lesquels Luberon Nature n'existerait pas.

Nous abordons cette année avec un conseil d'administration au complet suite à l'entrée de 3 nouveaux administrateurs que vous allez valider. Cela répond à un objectif que nous nous étions fixé d'élargir les compétences du Conseil dans les domaines agricole, juridique et numérique.

2. Approbation du Rapport moral 2021

Rapport moral 2021 #1

1. Faits marquants

- Poursuite de la visite des maires (sur 84 et 04),
- Rencontres avec la DREAL, la Sous-Préfecture (16/03 et 27/09),
- PLUs et enquêtes publiques,
- Artificialisation des sols
- Position sur le photovoltaïque (Alain et Bruno)
- Action sur les déchets sauvages (Henri)

Projet Déchets Luberon



- 1. Ce projet a démarré l'an dernier avec des tournées réalisées en été avec les camions du Sirtom**
- 2. Le périmètre**
 - 38 communes essentiellement de la région d'Apt,
 - 2000 points de ramassage mi-ville mi-campagne,
 - 10 tournées organisées par jour en moyenne,
 - 120 points de ramassage en moyenne par tournée,
 - Fréquence : OM (4 fois par semaine), cartons emballages (1 à 2 fois par semaine), verre (une fois par semaine),
 - 8 000 points de ramassage hebdomadaire traités, annuellement environ 400 000.

Projet Déchets Luberon



1. Le constat est le suivant :

- Une forte hausse des dépôts sauvages d'OM sur les sites de ramassage.
- Une forte anarchie pour le tri des OM
- Une forte hausse des dépôts de cartons dans ou hors des containers de ramassage.
- Une prolifération des dépôts sauvages d'encombrants .
- Un désintérêt marqué de nombreux commerces, de certaines collectivités ou de centres de vacances pour le dépôt de leurs gros déchets en déchetterie.

Taux d'anomalies moyen par tournée est de 20% (record 50%), soit 80 000 anomalies /an pour un équivalent d'environ 120 Tonnes par mois ou 2 camions par jour supplémentaires.

























Projet Déchets Luberon



1. Quelles raisons expliquent ces désordres :

- Les pics de génération de déchets sont liés à l'arrivée importante de touristes ou de résidents secondaires en été mais pas que. Depuis peu le confinement a étalé beaucoup plus dans l'année ces fortes hausses ce qui rend la capacité des sites insuffisante.
- L'évolution des modes de consommation liée à Internet qui génère un changement fort du mix déchets et a fortement augmenté le volume des dépôts d'emballages en carton.
- L'engorgement des trois déchèteries du périmètre qui lassent les usagers et les poussent au plus simple, c'est-à-dire au dépôt sauvage
- Le cout du dépôt de gravas en déchèterie industrielle qui incite les artisans à déposer dans la nature

Projet Déchets Luberon



1. Pour contrer ce fléau grandissant, Luberon Nature en est arrivé aux conclusions suivantes.

- L'efficacité des mesures qui pourraient être prises, n'existera que si elles sont prises en bonne entente entre toutes les communes du périmètre.
 1. En effet les administrés inciviques déposent ailleurs leurs déchets si leurs habitudes sont perturbées localement.
- Toutes les autorités compétentes doivent être partie prenante des opérations organisées pour réduire ce fléau.
- Au-delà du Sirtom , toutes les communes du périmètre et les autorités impliquées doivent bénéficier en temps réel d'une information photographique localisée des dépôts sauvages .
- Il s'avère indispensable de communiquer encore plus sur ce fléau par voie de presse, portes ouvertes, réunions ou encore en améliorant les mesures déjà mises en place.



Projet Déchets Luberon



1. Proposition faite par Luberon Nature au Sirtom
 - Développement d'une application sur Iphone utilisable dans un premier temps par les chauffeurs du Sirtom et limitée aux personnes habilitées des communes concernées.
 - Organisation en juin prochain d'une opération visuelle de sensibilisation à cette problématique:
 - o Deux supports sont proposés :
 - Visuel sur bannière à l'entrée/sortie des communes participantes.
 - Reprise des visuels sur les camions du Sirtom.
 - o Choix des Thèmes
1. Ce type d'opération peut être renouvelé à peu de frais et sera à vocation universelle, la duplication pouvant être réalisée ailleurs dans le département.
2. Un soutien par la Provence a été fait en date du vendredi 1^{er} juillet ; un rendez-vous avec la Sous préfète est prévu fin juillet et le sujet sera évoqué; des réunions d'information auprès des communes sont en cours.



NON AUX DÉPÔTS SAUVAGES

OUI À LA VIE SAUVAGE



LES DÉCHETS SAUVAGES, QUEL CARNAGE

LE RECYCLAGE C'EST LA BASE !



LA TERRE EST BELLE

N'EN FAIS PAS TA POUBELLE !



SOYEZ SAGES

ARRÊTEZ LES DÉPÔTS SAUVAGES



LES ORDURES

CE N'EST PAS DANS LA NATURE





Le SIRTOM lance une campagne contre les dépôts sauvages

C.I.



L'un des camions de ramassage et son équipe, avec le slogan, en vue de sensibiliser la population du pays d'Apt. - / P. IOTI, BR

Rapport moral 2021 #2



2. Participations aux activités du PNRL et autres organisations

Entre autres:

- Révision de la charte du PNRL,
- COPILs Natura 2000,
- SAGE, SIRCC et PAPI pour le Coulon/Calavon,
- Formations du CNDPS,
- CAUE
- Comités de suivi de carrières (Gordes, Oppède)

Rapport moral 2021 #3



3. Communication

- Plusieurs articles parus dans La Provence sur Luberon Nature
- 4 Lettres Luberon Nature Infos parues en février, mai, juillet et novembre,
- Le n°137 des Brèves Nouvelles paru en décembre et consacré à la pollution lumineuse, sujet développé sous ses différents aspects par Karl ANTIER.

Rapport moral 2021 #4



4. Dossiers 2021-2022

- Dossiers majeurs:
 - activités du groupe Sylvestre sur Oppède et Maubec,
 - déviation de Coustellet,
 - carrière de Cabrières d'Avignon (Sylvestre et commune),
 - centrale photovoltaïque de Roussillon,
 - détournement du chemin de Marseille.

Rapport moral 2021 #5



5. Dossiers 2021-2022 (suite)

- Autres dossiers (liste non exhaustive) :
 - Ansouis: soutien au château, PLU...
 - Lourmarin: projet de parking,
 - Bonnieux: panneaux publicitaires,
 - Ménerbes: hôtel 5*,
 - Ménerbes: centre commercial dans le village,
 - Vitrolles en Luberon et Bastide des Jourdans: antennes relais,
 - Combe de Lourmarin: travaux de réfection de l'axe routier,
 - Apt: centre éducatif fermé

Rapport moral 2021 #6

6. Contacts avec les autres associations

- FNE84,
- Amilure
- SNT84
- AVEC,
- ...

... et les élus:

- le député Julien AUBERT (30/07)
- le député Jean-Claude BOUCHET (16/11)

Rapport moral 2021 #7



7. Implications dans des actions territoriales

- préservation des terres agricoles
- PCAET
- ...

Rapport moral 2021 #8



8. Evénements

- randonnées:
 - le samedi 12 juin de Cabrières d'Avignon à Lagnes A/R organisée par Gérard Murgier et Pierre Duclaux avec pique-nique près de Lagnes,
 - le samedi 25 septembre dans la forêt de cèdres de Bonnieux organisée par Bruno suivie d'un déjeuner au restaurant à Bonnieux

- conférences:
 - le samedi 4 décembre au temple de Lacoste sur la forêt méditerranéenne.

Rapport financier 2021 et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021



PRODUITS (RECETTES) - €	Budget 2021	Réalisé 2021
Cotisations	10 660	12 450
Dons	2 000	15 254
Subventions	0	0
Revenus de Prestations		
Produits exceptionnels	0	27
Produits financiers	200	0
RESULTAT (<i>Déficit</i>)	12 754	7 661
TOTAL	25 614	35 392
<i>Bénévolat</i>		<i>80 250</i>

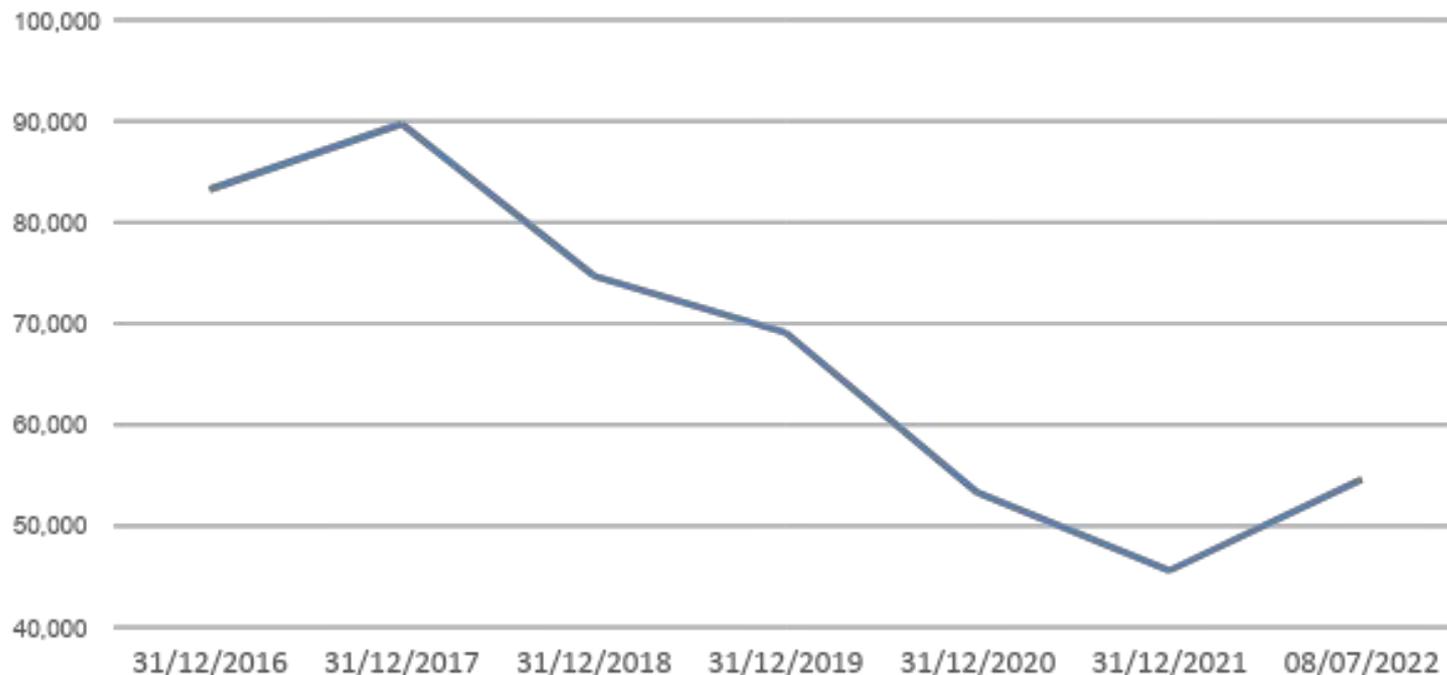
CHARGES (DÉPENSES) - €	Budget 2021	Réalisé 2021
Frais d'avocats et huissiers	1 000	160
Frais de Fonctionnement	5 580	8 177
Frais de Structure	19 034	27 054
<i>dont Salaires & charges sociales</i>	<i>15 940</i>	<i>23 231</i>
<i>dont Loyers</i>	<i>2 124</i>	<i>2 124</i>
RESULTAT (Excédent)	-	-
TOTAL	25 614	35 392
<i>Personnel Bénévole</i>		<i>80 250</i>

Rapport financier 2021 et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021



Réserves	
Date	€
31/12/2018	75 629
31/12/2019	66 491
31/12/2020	45 970
31/12/2021	45 602
08/07/2022	54 608

Rapport financier 2021 et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021



PREMIERE RESOLUTION



L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance du rapport moral et de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021 approuve le bilan et le compte de résultat arrêtés au 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

VOTE à main levée.

3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se soldent par un déficit de 7 661 € qu'il est proposé d'affecter au compte de Report à Nouveau. En conséquence les fonds associatifs sont ramenés de 53 277 € au 31 décembre 2020 à 45 616 € au 31 décembre 2021.

VOTE à main levée.

4. Quitus aux administrateurs

TROISIEME RESOLUTION



En conséquence de la précédente résolution, l'Assemblée Générale Ordinaire donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

VOTE à main levée.

5. Approbation du Budget pour l'exercice 2022

Budget 2022



PRODUITS (RECETTES) - €	Réalisé 2021	Budget 22
Cotisations	12 450	13 100
Dons	15 254	4 000
Subventions	0	0
Revenus de Prestations		5 000
Produits exceptionnels	27	0
Produits financiers	0	50
RESULTAT (Déficit)	7 661	-
TOTAL	35 392	22 150
<i>Bénévolat</i>	<i>80 250</i>	<i>80 250</i>

CHARGES (DÉPENSES) - €	Réalisé 2021	Budget 22
Frais d'avocats et huissiers	160	3 000
Frais de Fonctionnement	8 177	11 879
Frais de Structure	27 054	833
<i>dont Salaires & charges sociales</i>	<i>23 231</i>	<i>0</i>
<i>dont Loyers</i>	<i>2 124</i>	<i>0</i>
RESULTAT (Excédent)	-	6 438
TOTAL	35 392	22 150
<i>Personnel Bénévole</i>	<i>80 250</i>	<i>80 250</i>

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel pour l'exercice 2022 prévoyant un total de recettes de 22 150 € hors éléments exceptionnels et un total de dépenses de 15 664 €, soit un excédent de 6 438€.

VOTE à main levée.



6. Election des administrateurs

CINQUIEME RESOLUTION #1

Le Président fait part des cooptations suivantes intervenues récemment au sein du Conseil d'Administration :

1. Monsieur Gérard Der AGOBIAN (coopté le 24 janvier 2022)
2. Madame Sigrid FALCK (cooptée le 24 janvier 2022)

Le Président fait part de la candidature au Conseil d'Administration reçue le 7 juin 2022 de :

1. Madame Géraldine BASCOU

Le Président fait part de la candidature pour renouvellement au sein du Conseil d'Administration pour une nouvelle période de trois ans de :

1. Madame Geneviève DUPOUX-VERNEUIL (échéance 2022)
2. Madame Crystal WOODWARD (échéance 2022)

G rard Der AGOBIAN



- **Habite   Puyvert depuis d but 2020**
- **ing nieur sp cialis  dans le num rique**
- **carri re diversifi e (R&D, marketing, commerce international et achats) dans un grand groupe international, avec des  quipes de nationalit s et de culture tr s vari es**
- **activit s associatives dans le domaine de l'environnement : actions terrain, discussion avec les politiques, communication dans les m dias traditionnels et les r seaux sociaux et si n cessaire les proc dures juridiques**
- **souhaite apporter son exp rience au niveau du Lub ron.**

Sigrïd FALCK



Ma famille est installée en Vaucluse depuis bien longtemps et dans le Luberon (à Cabrières) depuis 35 ans. Je m'y suis installée à plein temps voilà près de 3 ans. Un plaisir et des attentions quotidiennes dans cet environnement qui mérite vraiment que l'on soit tous encore plus vigilants à l'impact de nos activités.

Ingénieure agri, spécialiste des matières 1ères oléagineuses, particulièrement les huiles d'olives, je suis convaincue par notre terroir et sa richesse, veillant à ce que l'agriculture, l'écologie ne soient pas que des « variables d'ajustement ».

Notre actualité climatique, économique, écologique est bien souvent conflictuelle ; à chacun de nous, en réflexion, attention et bienveillance d'œuvrer pour le meilleur intérêt de notre Luberon ! C'est pourquoi, je suis heureuse de rejoindre cette équipe sachante et dynamique de Luberon Nature en tant que Secrétaire Générale.

Géraldine BASCOU



Ma famille paternelle est vauclusienne, j'habite à Oppède depuis toujours, mais mes activités professionnelles m'ont amenées à Paris depuis une dizaine d'années.

J'ai une formation dans les domaines du droit et des ressources humaines. J'ai exercé dans les secteurs de la musique, de l'édition littéraire, de la formation privée et de la presse en ligne.

Désormais médiatrice, je me consacre à la résolution amiable des conflits de toutes sortes (voisinage, assurances, succession, famille, entreprise...).

Je me sens très concernée par les questions liées à l'environnement et spécifiquement au risque incendie; c'est cette préoccupation qui m'a initialement menée vers Luberon Nature.

Je serais extrêmement heureuse de contribuer à la mission de LN si vous me faites la confiance de me nommer membre du conseil d'administration.

CINQUIEME RESOLUTION #3



Le Président rappelle que les mandats des administrateurs suivants sont toujours en cours

- **Monsieur Robert BOZZA (échéance 2023)**
- **Monsieur Henri MABILLE (échéance 2023)**
- **Monsieur Pierre BRETEL (échéance 2024)**
- **Monsieur Bruno JULIENNE (échéance 2023)**
- **Monsieur Mustapha MOKRANE (échéance 2023)**
- **Monsieur Michel MARCELET (échéance 2024)**
- **Monsieur Alain MERA (échéance 2023)**
- **Monsieur William BOUVIER (échéance 2023)**
- **Monsieur Karl ANTIER (échéance 2024)**
- **Madame Solinne MORETTI (échéance 2024)**

CINQUIEME RESOLUTION #4



Il est proposé à l'Assemblée Générale de procéder à l'élection de chacune de ces 5 personnes, conformément aux Statuts. Ces administrateurs seraient élus pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée en 2025 à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

CINQUIEME RESOLUTION #5



Si tous les candidats venaient à être élus, la composition du Conseil d'Administration serait alors :

1. **Monsieur Robert BOZZA (échéance 2023)**
2. **Monsieur Henri MABILLE (échéance 2023)**
3. **Monsieur Pierre BRETTEL (échéance 2024)**
4. **Monsieur Bruno JULIENNE (échéance 2023)**
5. **Monsieur Mustapha MOKRANE (échéance 2023)**
6. **Monsieur Michel MARCELET (échéance 2024)**
7. **Monsieur Alain MERA (échéance 2023)**
8. **Madame Geneviève DUPOUX-VERNEUIL (échéance 2025)**
9. **Madame Crystal WOODWARD (échéance 2025)**
10. **Monsieur William BOUVIER (échéance 2023)**
11. **Monsieur Karl ANTIER (échéance 2024)**
12. **Madame Solinne MORETTI (échéance 2024)**
13. **Monsieur Gérard Der AGOBIAN (échéance 2025)**
14. **Madame Sigrid FALCK (échéance 2025)**
15. **Madame Géraldine BASCOU (échéance 2025)**

Conseil d'Administration



VOTE à main levée



Robert
Bozza



Pierre Bretel



Bruno
Julienne



Sigrid Falck



Michel
Marcelet



Alain
Mera



Henri
Mabile



Gérard Der
Agobian



Geneviève
Dupoux-Verneuil



Crystal
Woodward



Géraldine
Bascou



Karl
Antier



Solinne
Moretti



Mustapha
Mokrane



William
Bouvier



7. Questions diverses

Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) 2022

Association Luberon Nature

*9 juillet 2022,
Salle des fêtes - Jardin de Madame - Oppède*



Ordre du Jour

1. **Approbation des statuts révisés (en ce compris le changement de siège social) ;**
2. **Approbation du Règlement Intérieur.**

2. Approbation des statuts révisés

PREMIERE RESOLUTION



L'Assemblée Générale approuve les nouveaux Statuts tels qu'ils lui ont été soumis.

VOTE à main levée.



3. Approbation du Règlement Intérieur

DEUXIEME RESOLUTION



L'Assemblée Générale approuve le Règlement Intérieur tel qu'il lui a été soumis.

VOTE à main levée.

Ajournement et pot de l'association.

